

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 30 (1933)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :           Présidence :   Assurances :           Annonces :  
Dr ROTSCHY,       L. GAPANY, J. MAGNENAT,   Ch. THIÉBAUD.  
Cartigny (Genève).   Vuippens (Fr.).   Renens.           Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1933

SOMMAIRE : Nécrologie : † Julien Vauthey. — Fête annuelle de la Romande. — Vétérans de la Romande. — Contrôle du miel. — Importation en Valais d'essaims de colonies d'abeilles. — Lettre de la Commission du noséma. — Rapport général de 1932 de la Société romande d'apiculture (suite), par le Dr E. Rotschy. — Conseils aux débutants pour juin, par Schumacher. — Remède mortel, par Berger. — Maladies des abeilles en 1932, par le Dr O. Morgenthaler. — Expériences du traitement des arbres fruitiers à l'arséniat de plomb (suite et fin), par O. Morgenthaler et W. Fyg. — Coopérative valaisanne pour la vente des miels, par Ph. Tavernier. — Que peut-on faire avec du miel? par G. Alphandéry. — Une fausse manœuvre, par C. J. — Chatons de saules. — Expérience d'un apiculteur, par A. C. — Cours de microscopie au Liebefeld (suite), par Un des huit. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Fédération d'apiculture neuchâtoise. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie. — Bibliothèque.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

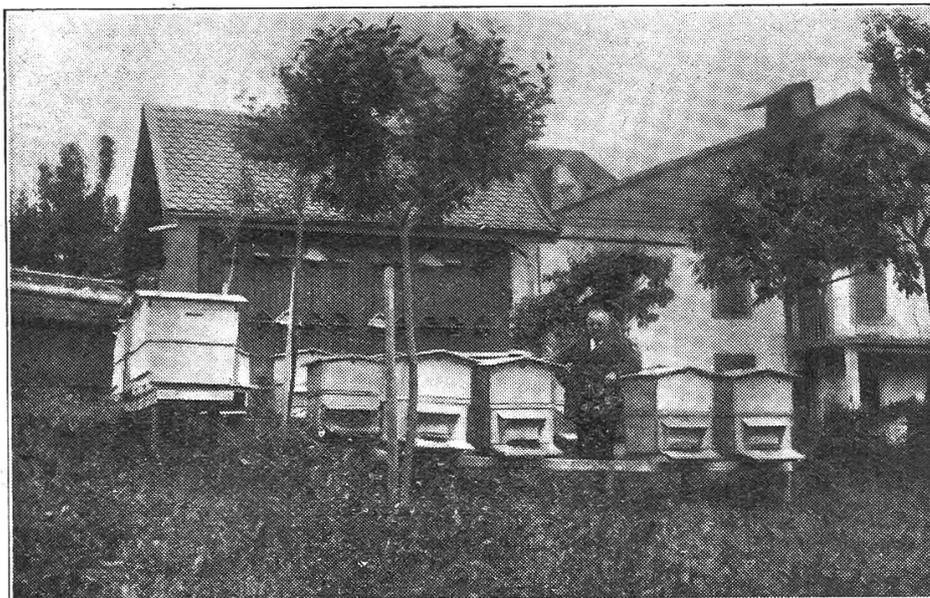
Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

## † JULIEN VAUTHEY

La section d'apiculture de la Basse-Veveyse, qui groupe les apiculteurs de Châtel-St-Denis et des communes avoisinantes, est en deuil. Elle a perdu l'un de ses membres les plus actifs et son secrétaire dévoué depuis plus de 25 ans.



M. J. Vauthey dans son rucher.

M. J. Vauthey est décédé le 20 février des suites d'un accident, après une semaine à peine de maladie. Sa mort a d'autant plus surpris ses amis et ses connaissances que M. Vauthey était encore dans la force de l'âge. Il avait 56 ans et jouissait d'une santé florissante.

Le 22 février dernier, à 10 heures, une foule émue et recueillie remplissait la charmante église de Remaufens pour rendre l'honneur suprême à celui que, trop tôt Dieu avait rappelé à lui.

Toute la population du village était présente ainsi que de nombreux amis des localités voisines.

Ce fut une cérémonie très émouvante qui nous montra toute l'estime dont jouissait M. Vauthey. C'était un apiculteur avisé, toujours accueillant, simple et cordial. Il aimait ses abeilles et en parlait volontiers. Combien de jeunes ont profité de ses sages conseils, fruit d'une longue expérience.

Il avait édifié un superbe rucher, au centre du village. Plus d'un de ses collègues aurait désiré en posséder un semblable.

M. Vauthey était très assidu aux séances de la société dont il était l'animateur. Son départ prématuré est d'autant plus sensible au comité et aux membres de sa section.

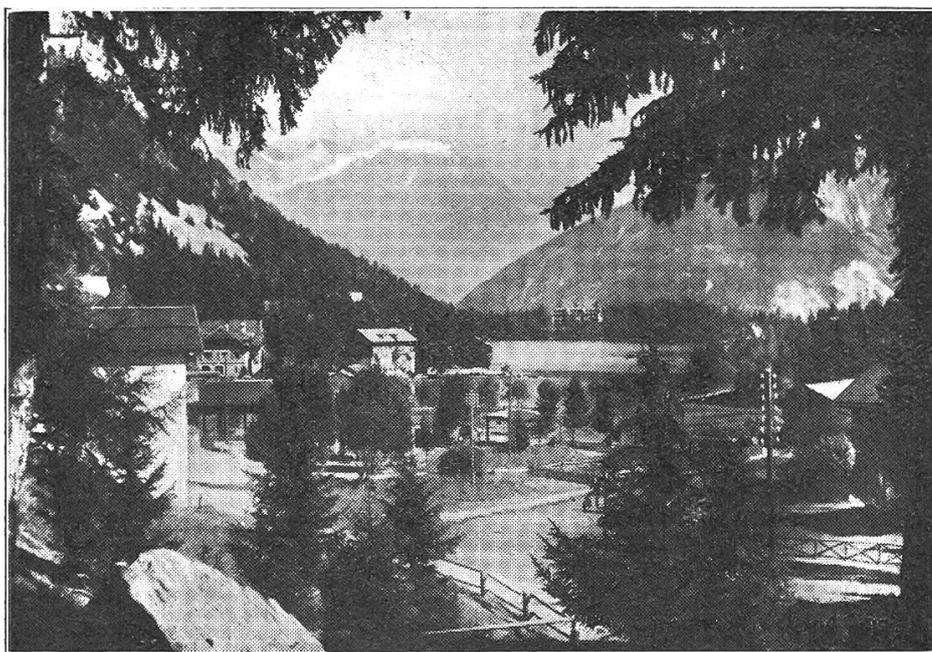
A sa famille si douloureusement éprouvée, tous les apiculteurs et spécialement le groupe de la Basse-Veveyse adressent leurs sincères condoléances et leur respectueuse sympathie. A. D.

## FÊTE ANNUELLE DE LA ROMANDE

### Programme :

#### *Samedi 1<sup>er</sup> juillet :*

- 13 h. Départ de Martigny par chemin de fer M.-O.
- 13 h. 30 Réception à Bovernier par la section de Martigny. Visite de ruchers.
- 14 h. 30 Départ en autocars pour les Gorges du Durnand et Champex.



Champex et le Grand Combin.

- 15 h. 30 Réception à Champex par la section du Val d'Entremont. Assemblée. Conférence.
- 18 h. Visite de la station. Bateaux.
- 19 h. 30 Banquet. Soirée familière.

*Dimanche 2 juillet.*

- 7 h. Diane. Petit déjeuner. Culte. Messe.  
9 h. Départ en autocars pour le Grand St-Bernard.  
En cours de route, visite de ruchers.  
Eventuellement crochet au Val Ferret.  
12 h. Dîner à l'Hôtel de l'Hospice du Grand St-Bernard. Visite  
de l'Hospice et des alentours.  
14 h. 30 Départ des autocars.  
16 h. Départ d'Orsières en chemin de fer.  
16 h. 52 Arrivée à Martigny.  
17 h. 02 Départ pour Lausanne. 17 h. 32, pour Sierre.

*Renseignements concernant la carte de fête.*

La carte de fête comporte 8 coupons permettant diverses combinaisons :

- a) Carte complète donnant droit au transport dès Martigny (Chemin de fer et autocars pour Champex et Grand St-Bernard), au souper, coucher, petit déjeuner et dîner de même qu'à la visite des Gorges du Durnand. Prix : 24 francs.  
b) Carte comme sous A moins le chemin de fer Martigny-Orsières. Prix : 21 fr. 50.  
c) Carte comme sous A moins les transports, chemin de fer et autocars. Prix : 13 fr. 50.  
d) Carte comme sous A moins la course Orsières-Grand St-Bernard et le dîner du dimanche. Prix : 15 francs.  
Carte du dimanche seulement.  
e) Cette carte donne droit au transport en chemin de fer de Martigny à Orsières et retour, à l'autocar d'Orsières au Grand St-Bernard et au dîner. Prix : 13 fr. 50.  
f) Carte comme sous E moins le chemin de fer Martigny-Orsières et retour. Prix : 10 francs.

Nota : Tous les pourboires sont compris mais les banquets sont sans vin.

Pour s'inscrire il suffit de verser le montant au compte de chèques IIc 321 à l'adresse de M. Lorétan, caissier de la Valaisanne à Sion, en notant au verso du coupon la combinaison désirée, soit *a, b, c, d, e* ou *f*.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 22 juin afin de permettre l'organisation des transports et le service des hôtels.

Nota : Les inscriptions après cette date seront majorées de 2 francs.

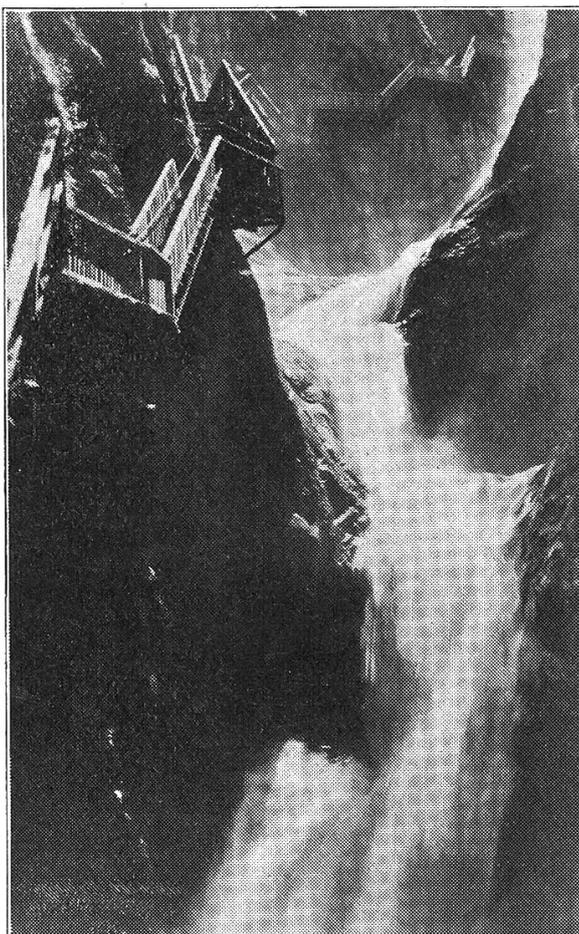
Les cartes de fête seront délivrées à l'entrée dans le train à Martigny ou à la réception à Champex. Les cartes *f.* seront expédiées par la poste.

Les participants désirant visiter en cars le Val Ferret s'adresseront au Président de la section du Val d'Entremont, chef de course. Prix supplémentaire : 2 francs par personne.

\* \* \*

La Fédération valaisanne ne doit pas manquer à son devoir de fille de la Romande, une fois de plus elle se fera l'honneur et le plaisir de recevoir dans son sein tous les apiculteurs de la Romande.

Après la superbe réception, faite l'an dernier par la section des Alpes, nous faisant parcourir ses sites aux panoramas incomparables, mettant tout en œuvre pour satisfaire les plus exigeants, nous nous sommes demandé si nous pouvions en faire autant ; eh bien, chers amis romands, venez voir tout simplement en deux agréables journées quelques-uns des coins les plus merveilleux que la nature valaisanne puisse vous offrir : Champex, station estivale, par les Gorges du Dur-



Gorges du Durnand, près Martigny.

and et le Grand St-Bernard. Inutile de faire de la réclame à ces deux stations qui sont connues bien au delà de nos frontières.

Champex, superbe nid caché dans les bosquets à 1600 mètres d'altitude, site enchanteur avec son petit lac entouré d'une guirlande de palaces et d'hôtels, permettant de recevoir les touristes du plus humble aux plus exigeants. Il vous sera loisible de parcourir les

sentiers parfumés de fleurs mellifères, de rhododendrons, de myrtilles et tant d'autres, ou bien de faire une petite partie en bateau à proximité de belles forêts dont les ombres se reflètent dans une eau limpide.

Mais ne perdons pas notre temps : les palaces sont en train de faire leur toilette pour nous recevoir ; nous ne souhaitons qu'une chose, c'est d'avoir le beau temps avec une nuit chargée d'étoiles



Statue et Hospice du G<sup>d</sup> St Bernard (2472 m.).

prometteuse d'un beau lendemain ; le dimanche 2 juillet, départ de Champex à 9 heures pour le Grand St-Bernard, 2450 mètres d'altitude. Là encore inutile de faire de la propagande en faveur de cet hospice qui existe depuis le IX<sup>me</sup> siècle, a été créé par les moines du St-Bernard dans le but très louable de venir en aide aux voyageurs perdus dans ces parages. Nous aurons l'occasion de visiter l'hospice avec son chenil très réputé et pour qui le désire, nous pourrions visiter le grand rucher de l'hospice qui est situé sur le versant italien à deux ou trois kilomètres. Le retour se fera par Orsières, et puis pour compléter, les apiculteurs pourront faire un petit crochet et aller jusqu'au col du Val-Ferret, il n'y aura aucune crainte de fatigue puisque tout le voyage se fait en partie par le train Martigny-Orsières et en autocars, ceci dit dans le but d'engager tous les apiculteurs aussi nombreux que possible sans oublier les dames qui sont le charme et le complément de notre fête annuelle de la Romande.

*R. Heyraud*, président.

## VÉTÉRANS DE LA ROMANDE

---

Le Comité central aimerait dresser la liste des apiculteurs faisant partie de la société depuis 40 ans.

Prière de s'annoncer avant le 1<sup>er</sup> juin au président, M. Gapany, à Vuippens (Frib.), ou au rédacteur Schumacher, à Daillens.

*Le Comité.*

---

## CONTROLE DU MIEL

---

Nous rappelons aux apiculteurs que le contrôle du miel doit se faire par les sections, exceptionnellement par le contrôleur en chef, de suite après la récolte, pendant que le miel n'est pas encore cristallisé.

Le miel contrôlé a seul le droit d'être vendu sous les marques du contrôle et l'étiquette de la Romande « S. A. R. ». Une liste des apiculteurs ayant fait contrôler leur récolte sera publiée dans le bulletin de septembre et distribuée, comme réclame, au stand du miel du Comptoir de Lausanne.

Corcelles, juillet 1933.

Le contrôleur en chef :

*Ch. Thiébaud.*

---

## IMPORTATION EN VALAIS D'ESSAIMS ET DE COLONIES D'ABEILLES

---

Il est un grand nombre d'apiculteurs valaisans qui, au printemps, achètent des essaims chez des fournisseurs établis dans les cantons confédérés.

En date du 25 avril 1933, le Conseil d'Etat du canton du Valais a élaboré un arrêté dont l'article 2 subordonne tout transport de colonies, d'essaims, de ruches et de reines, d'une localité à une autre, à une autorisation délivrée par la Station cantonale d'entomologie à Châteauneuf.

En vertu de cette disposition, le fournisseur ou le destinataire d'abeilles importées en Valais doit également se munir d'une autorisation fournie par l'Office précité. Cette autorisation est délivrée sans autre si l'on peut produire une déclaration d'un inspecteur de ruches du canton respectif, déclaration par laquelle on atteste que les abeilles destinées à l'importation sont indemnes de maladies contagieuses et qu'elles proviennent d'un rucher sain et d'une région absolument exempte de telles maladies.

La sortie de colonies d'abeilles se trouvant dans la zone infectée du Valais est interdite.

Si le canton du Valais veut exercer un contrôle exact et sévère de tout transport d'abeilles, cela tient au fait qu'il cherche à éviter toute nouvelle importation d'acariose des abeilles qui compromettrait le résultat attendu des grands sacrifices financiers auxquels il consent en vue de la lutte contre cette maladie.

Le Commissaire cantonal :  
*Dr Leuzinger.*

---

## LETTRE DE LA COMMISSION DU NOSÉMA

*aux Inspecteurs de ruchers et aux Présidents des sections.*

---

La phtisie printanière sévit de nouveau fortement dans beaucoup de ruchers de notre pays. Des colonies ayant bien hiverné et riches en couvain deviennent, malgré tous les soins, de jour en jour plus faibles, au point que finalement il n'existe plus qu'une poignée d'abeilles avec la reine. Le regret est général de voir combien peu nous sommes armés aussi bien scientifiquement que pratiquement contre ce désastre.

Le rapport annuel du Liebefeld (numéro de mai de la *Blaue*) montre combien il serait désirable d'étudier, à part les conditions du milieu, le rôle que jouent les *kystes amibiens* dans les canaux urinaires. Ces parasites associés au noséma semblent devoir causer la ruine des ruchers les mieux conduits, alors que le noséma seul en est incapable — apparemment. Afin de rassembler le matériel statistique nécessaire, nous nous permettons de demander aux inspecteurs et à tous les apiculteurs d'envoyer au Liebefeld des échantillons d'abeilles de tous les ruchers phtisiques qui parviennent à leur connaissance accompagnés d'un bref rapport sur l'état du ru-

cher. Il serait spécialement important d'obtenir des *reines vivantes* provenant de ces ruchers. Des détritrus de dysenterie raclés sur la planche de vol ou sur les cadres peuvent également fournir de bons renseignements sur le mode d'infection.

Il est tout aussi important de recevoir un aussi grand nombre que possible des échantillons de ruchers sains, peuplés de fortes colonies. Nous avons eu, ces derniers temps, l'occasion de visiter de tels ruchers composés de 40 à 50 colonies ayant toutes de 10 à 12 cadres de couvain et occupant même la hausse ; c'était beau à voir mais l'analyse microscopique démontra dans ces ruchers la présence d'une forte infection nosémateuse mais sans kystes amibiens. De telles trouvailles sont riches de conséquences pour élucider le noséma et devraient être plus fréquentes. Nous prions les apiculteurs de rendre chaque fois des échantillons de *toutes* les colonies du rucher à examiner. Si possible on doit prendre les abeilles au trou de vol ; on peut les tuer en comprimant le thorax ; il est recommandable de fermer le trou de vol pendant la capture.

Nous sommes sûrs que la reconnaissance de tous vos membres vous sera acquise pour votre contribution à ce travail que vous pouvez accompagner d'instructions spéciales lors des visites de ruchers. Comme les amibes disparaissent des ruchers vers fin mai il faudrait agir de suite.

A cette occasion nous vous avisons que l'Institut du Liebefeld s'occupe aussi d'examiner l'origine des miels (analyses de pollen) et afin de connaître les diverses variétés du miel suisse il a besoin du plus grand nombre possible d'échantillons. Vous pouvez contribuer à ces analyses en expédiant, lors du prochain contrôle du miel, des échantillons de votre région dans des bocaux à contrôle en indiquant soigneusement la provenance et la date de la récolte du miel.

C'est au nom de la Commission du noséma que je vous remercie d'avance et vous présente mes salutations empressées.

Le secrétaire : *Dr O. Morgenthaler.*

*Note du traducteur :* Cette lettre pouvant avoir une grosse importance par sa diffusion, le traducteur a jugé bon qu'elle fût publiée dans le *Bulletin*.

Le traducteur : *Dr E. R.*

**RAPPORT GÉNÉRAL DE 1932  
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

*présenté à l'assemblée des délégués du samedi 11 mars 1933,  
à Lausanne*

*(Suite)*

*Rapports des sections.* — Sur 35 sections, 13 ont envoyé un rapport annuel avec plus ou moins de retard, mais c'est déjà un progrès sensible sur les années précédentes et il y a lieu d'espérer qu'un jour viendra où chaque section aura envoyé, avant le 31 décembre, son rapport au président, suivant en cela l'exemple de notre benjamine, la section « Ajoie et Clos du Doubs ». Il n'y a pas lieu de faire de grandes dissertations, mais seulement d'indiquer en quelques mots ce que fut l'activité de la section pendant l'année écoulée et de présenter éventuellement les vœux qui auraient pu être formulés. En son temps, le président avait établi un schéma dans lequel il n'y avait qu'à introduire quelques chiffres pour répondre aux questions posées, mais même avec cette facilité il n'obtint pas le résultat désiré, aussi est-ce inutile d'y revenir, comme ce fut demandé dernièrement à une séance du Comité. Les sections qui ont rempli leur devoir et qu'il convient de remercier sont : l'Ajoie et Clos du Doubs, la Béroche, la Côte neuchâteloise, la Société genevoise, la Gruyère, le Jura Nord, les Franches-Montagnes, Lausanne, les Montagnes neuchâteloises, Orbe et Val de Ruz. Il y a encore l'Abeille fribourgeoise qui a envoyé le sien il y a 5 jours. La Fédération vaudoise a remis au président copie de son rapport au Département de l'agriculture. A noter également un rapport très complet de M. Huguenin sur l'état sanitaire des ruchers de la Fédération neuchâteloise. Tous ces rapports, de par la force des choses, ont nécessairement un fonds commun concernant l'activité et l'administration de la société, puis les résultats de la récolte et enfin les vœux qui, hélas, tendent à devenir chroniques et ne varient guère. Mais ils me font l'effet de la récolte elle-même et en les relisant je me suis dit : « Tu es là comme devant un bidon de miel, tâche de te représenter l'effort fait par chaque abeille pour le remplir... » Alors ces rapports prennent de la valeur et pour qui sait ce que signifie une vraie présidence et la continuité de travail qu'elle impose, celui-là aura à cœur de remercier les présidents et aura la juste impression que dans le sein de la Romande le travail a été très actif en 1932, bien que parfois obscur, caché et modeste.

La section Ajoie et Clos du Doubs a procédé à l'épuration de son territoire, car, sur 36 communes que compte l'Ajoie, 28 ont été trouvées contaminées par l'acariose ; des milliers d'abeilles ont été prélevées pour analyse et le remède de Frow appliqué avec succès aussi bien chez les membres de la section que chez les non-sociétaires. Cela représente du travail et du bon.

Les Alpes, déjà lourdement chargées par l'organisation de l'assemblée générale, ont encore porté leur effort sur le recrutement avec un certain succès ; cela prouve qu'il ne faut pas se relâcher à cet égard et que peu à peu on peut espérer que rares seront les apiculteurs ne faisant pas partie de la Romande. M. Fankhauser suggère l'établissement d'un livre d'or par section avec photographies, statistiques, afin de présenter aux futures expositions un travail d'ensemble. Les expériences faites me font souhaiter que la prochaine exposition ait lieu dans un monde meilleur ; d'ailleurs il y a déjà tant de desiderata qui restent en retard qu'il sera presque impossible d'obtenir la totalité des livres d'or des sections. L'idée est belle mais luxueuse et par le temps qui court il faut aller au plus pressant. La Béroche annonce un triste cas de loque, soit un rucher de 127 ruches dont 8 seulement habitées et toutes loqueuses. Il y aurait des contestations entre propriétaires et commission de la loque... Pourquoi ne pas appliquer la loi fédérale sur les épidémies et tout brûler ? La négligence du propriétaire ne saurait être récompensée autrement et c'est ce que fit la commission qui eut le spectacle d'un triste autodafé.

1932 fut néfaste également pour l'apiculture pastorale et des Verrières on ne redescendit que des ruches vides, affamées, voire mortes de faim.

La Côte neuchâteloise donne, comme tant d'autres, une note pessimiste pour 1932 ; récolte nulle et diminution en nombre ; cette section désire que le recrutement soit intensifié et que chaque apiculteur soit rendu attentif aux avantages procurés par la Romande. Le Comité ne peut à ce propos que rappeler le numéro spécial du *Bulletin* mis à disposition des présidents pour être distribué gratuitement et dont on n'a fait qu'un usage par trop parcimonieux.

La Genevoise, un tantinet poétique, laisse entendre qu'elle a été parmi les privilégiées en 1932 ; en effet, la récolte sur les acacias dont les fleurs ont résisté longtemps grâce aux nuits froides de juin, a été assez abondante pour faire d'une récolte qui s'annonçait nulle, une récolte de bonne moyenne.

Cette société a le privilège d'occuper un petit canton dans lequel presque tous les apiculteurs font partie de la société ; ils peuvent donc se grouper plus facilement et profiter des séances pratiques et des conseils donnés sur place par Marguerat, l'homme précieux entre tous pour une apiculture rationnelle. Au rapport de la Genevoise est joint le rapport de l'inspecteur cantonal, M. Paintard. Il est réjouissant de constater que la loque a presque disparu, que l'acariose est combattue avec succès par les remèdes de Frow et d'Angéloz, mais que le noséma, par contre, cause encore des ravages contre lesquels nous sommes impuissants.

La Gruyère, également fort restreinte dans son territoire, a porté son activité surtout dans le domaine pratique, coopératif, achats, ventes en commun, activité très grande pour l'écoulement du miel. Cette section peut en remontrer à plus d'une et ce n'est pas étonnant pour qui connaît le dévouement et l'activité de son président.

En 1932, la Gruyère a eu le concours de ruchers : un prix d'honneur, 5 médailles d'or, 7 d'argent et une de bronze sont des chiffres qui se passent de commentaires.

*(A suivre.)*

*Dr E. Rotschy.*

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

---

Il y a un mois, nous étions encore pleins d'espoir : avril jusqu'au 20 avait favorisé un rapide développement des colonies... La terrible gelée des 22 et 23 avril a fait un désastre difficilement appréciable, tant les conséquences en sont nombreuses. La longue et sinistre série de pluies et de vents froids est venue juste pendant la plus belle floraison des dents-de-lion et arbres fruitiers. Nous avons enlevé les hausses, afin de pouvoir nourrir les colonies dans le début de mai pour éviter la mort horrible par la faim. Spectacle navrant : en face de splendides champs tout couverts d'or et d'argent (au propre et au figuré) être obligé de nourrir des bataillons de butineuses qui n'auraient pas demandé mieux que de faire des apports de deux ou trois kilos par colonie... L'année 1932, de triste mémoire pour l'apiculteur, risque d'être dépassée encore par l'année précédente. Il n'y a pas à se le dissimuler, la situation à ce jour est très mauvaise. Depuis deux jours le soleil est revenu, mais les nuits sont encore trop froides pour permettre la sécrétion du nectar

et bien que j'aïlle plusieurs fois par jour consulter la bascule, malgré l'activité apparente des ruchées au trou de vol, il n'y a aucune augmentation : la bascule ne veut pas, la vilaine et l'impassible, obéir à mes suggestions, la méthode célèbre de M. Coué n'a aucun effet.

L'apiculteur a heureusement l'espoir chevillé au cœur. Il espère encore, alors qu'il devrait désespérer. Nos champs d'esparcette n'existent plus guère que dans le souvenir de ceux qui ont connu ces magnifiques étendues toutes roses. De plus, les engrais azotés, semés en excès, ont décalcifié les sols et cette plante mellifère par excellence ne produit plus ce qu'elle donnait autrefois et ce ne sont pas les « fenasses » qui rempliront nos hausses. Pourtant nous voulons espérer encore, car il y a eu des années où les poteaux de palissades eux-mêmes étaient mellifères.

D'ailleurs, si l'on n'a pas l'obligation de tirer son gagne-pain de l'apiculture, et si sa joie ne dépend pas du rendement en miel, il y a dans ce mois de juin de nombreux plaisirs à cultiver les abeilles. Ainsi les essaims, quel plaisir de les suivre, de les voir se développer, de voir ces magnifiques rayons s'épaissir avec une régularité mathématique, puis se remplir de plaques compactes de beau couvain...

La souche, elle aussi ! quel plaisir d'en tirer profit pour faire de beaux essaims artificiels munis de grandes et solides cellules royales. La prospérité, le développement de ces nucléi est presque assurée, puisque c'est la période où il y a récolte, où ces reines en formation et ce jeune couvain reçoivent non pas du sucre, mais de bon miel tout frais, etc.

Vous ne voulez pas agrandir votre rucher, parce que toutes ces années moins on a de ruches plus riche on est... je ne puis guère vous le reprocher. Alors s'il vous vient un essaim (en juin, pour la plaine, ils ne valent guère) essayez du procédé que je n'ai d'ailleurs pas expérimenté : enlevez deux rayons du corps de ruche, mettez au centre du nid deux feuilles gaufrées, remettez l'essaim et, au dire de l'auteur de ce procédé, la vieille reine est remplacée, la ruche n'essaime plus et la récolte peut se continuer. Il serait intéressant de voir ce que vaut cette indication. En tout cas, l'introduction de deux feuilles gaufrées au centre du nid a déjà réussi maintes fois à prévenir un essaimage intempestif.

Si vous ne voulez pas faire de nucléi, profitez au moins des cellules, sinon pour vous, au moins pour des collègues qui en ont besoin.

Il se peut qu'on ait à extraire quand même quelque chose... Il n'y a pas lieu de se presser cette année : le miel de dent-de-lion ne risque pas de cristalliser, il est pour ainsi dire absent ou a été noyé dans la pluie. En outre, on ne risque pas de se trouver en retard pour vendre son miel : les stocks sont épuisés, il n'y aura sûrement pas de grosse récolte nulle part, laissons donc le miel mûrir dans la ruche.

Ensuite, malgré qu'on puisse dire cette année : « je vendrai facilement mon miel sans contrôle », faisons-le contrôler quand même, il en faut prendre l'habitude et c'est le seul et sûr moyen de ne pas laisser envahir notre marché suisse par des miels de toute provenance et de faire connaître notre marque « S. A. R. ».

Pour remettre les rayons après extraction, ne négligez pas de les asperger, c'est si facile avec les appareils perfectionnés qu'on a maintenant sous forme de vaporisateurs ou de lances adaptables à un robinet et qui dégagent un fin nuage de pluie très fine, pénétrant dans les cellules et prévenant ainsi le pillage et toutes ses fâcheuses conséquences.

Et si vous n'avez rien à extraire, mon cher débutant, dites-vous... que c'est un souci de moins, l'argent tiré du miel vendu est si difficile et si dangereux à placer par le temps qui court !

Blague à part, si vous n'avez rien à récolter, continuez malgré tout à aimer vos abeilles et à les soigner au mieux du monde. Tout vient à point à celui qui sait attendre et il faut être prêt à l'avance pour pouvoir saisir les bons moments. Pour vous « remonter le moral », réservez les 1er et 2 juillet et annoncez-vous pour participer à la fête de la Romande dans l'incomparable pays qu'est le Valais. Tous ceux qui une fois ou l'autre ont été à une de ces réjouissances en sont revenus enchantés et il en sera de même cette fois.

Dailens, 20 mai 1933.

*Schumacher.*

---

## REMÈDE MORTEL

---

Au cours de l'hiver dernier, plusieurs inspecteurs de loque ont dû appliquer le traitement Frow à nombre de ruches dont quelques-unes n'existent plus. Un souffle de mort paraît être la cause du trépas ! Au premier abord, les rouspetteurs semblent avoir raison en mettant la casse sur le dos des inspecteurs. Des plaintes me sont

également parvenues. Il y eut même menace de poursuites et demande de dommages-intérêts. Pristi. Le pauvre est mal tombé. Je ne suis pas de ceux qui se laissent faire. Tout d'abord, réponse ferme documentée, puis note explicative dans le journal local. Le silence s'est fait, comme quoi...

Et maintenant aux faits : Mme J., à Mont : « Ma ruche n'a presque plus d'abeilles, vous les avez intoxiquées » — Charrette ! voilà une expression scientifique pleine de menaces. Je me hâte d'aller inspecter la moribonde. Elle était simplement orpheline. — M. M., à Rolle : « Toutes mes ruches en paille ont claqué grâce à votre dose très forte ». Notez que le bonhomme était absent lors de l'opération ! Examen des paillasons. Résultat : nombre d'abeilles insuffisant pour résister au froid. Chez moi, deux cas pareils. Par contre, une colonie atteinte du 60 % cet automne, traitée à dose exagérée se porte à merveille !

A Essertines, M. R., m'annonce la mort de son unique et belle ruche pleine de nourriture et de cadavres. Cela devenait sérieux. J'envoie des échantillons au Liebefeld. Les pauvres avaient seulement trois maladies : noséma, acariose et une nouvelle-née dont le nom m'échappe.

De passage à Bursins, j'entends des rumeurs à l'adresse de cet ami John, inspecteur à Marchissy. Une gentille dame désirant avoir le mot de la fin au sujet de l'accusation me demande de voir ses ruches. L'une était magnifique. Il fallut vite mettre la hausse. Les autres pêchaient par insuffisance de bêtes. Manque de ponte en été dernier. Je passe sur d'autres cas identiques. Voyez que tout s'écroule dans le dossier accusateur. Reconnaissons en toute franchise que le traitement Frow n'est pour rien dans les nombreuses fins de vie constatées ce printemps.

Mon petit doigt qui sait tant de choses me dit pourtant qu'à Henniez un certain M. G., s'est promis de ne plus appliquer le dit traitement préventif car il lui attribue l'affaiblissement de ses colonies. Erreur. La cause est le manque de sorties et d'apport de pollen en août. Ponte arrêtée.

— Criez cela sur les toits et sortez-nous du pilori installé sur la place publique. Tout de même, vous n'allez pas nous laisser cueillir pour aller faire un stage dans les marais d'Orbe ! A moins qu'on y installe, attendant à ma cellule, un carnet à bouteilles où je n'aie qu'à puiser en passant le bras par le boracle !

*Berger.*

## MALADIES DES ABEILLES EN 1932

par le *Dr O. Morgenthaler*, Institut du Liebefeld

(Directeur Prof. Dr R. Burri).

Les échantillons envoyés pour analyses s'élèvent en 1932 à 17,845 (17,388 envois d'abeilles, 457 échantillons de rayons) desquels 17,690 proviennent de 2522 ruchers suisses et 150 de 20 ruchers étrangers. L'acariose a fourni de nouveau la majeure partie des analyses pour le contrôle. En chiffres ronds les envois pour ce contrôle proviennent du Valais (5000), de Vaud (4200), du Jura bernois (3100), du Seeland bernois (1000), de l'Oberland bernois (500), de St-Gall (1200), de Bâle (500), de Neuchâtel (500), de Fribourg (200) et de Genève (150). Bien qu'il y eût environ 7000 envois de moins qu'en 1931, un nombre pourtant supérieur d'abeilles a été analysé, car dans plusieurs contrées il s'agissait d'un contrôle final dont dépendait la levée du ban. Cela rendit obligatoire l'analyse d'un plus grand nombre d'abeilles, soit de 50 à 100 par envoi, alors que la première analyse n'exige que l'analyse de 20 à 30 abeilles. En tout furent disséquées un peu plus de 417,000 abeilles.

Grâce aux contributions financières de l'Office vétérinaire fédéral, des Départements de l'agriculture des trois cantons les plus touchés (Valais, Berne et Vaud) et de la Société alémanique des amis des abeilles et de la Romande, il fut possible d'engager les aides nécessaires pour terminer ce travail. Que ces autorités soient vivement remerciées pour leur précieux concours.

Le personnel attaché à ce travail fut en premier le personnel à poste fixe du Liebefeld, M<sup>lle</sup> G. Baumgartner, M. A. Brügger, M. W. Fyg, cand. phil., et M<sup>lle</sup> le Dr A. Maurizio ; pour les travaux de bureau et comme aide occasionnelle dans les analyses des abeilles M<sup>lle</sup> J. Vollenweider fut désignée dès août 1932. Pour l'examen spécial de l'acariose on eut encore recours à Madame S. Steinmann, M<sup>me</sup> E. Brügger, M<sup>lle</sup> L. Winkler et M<sup>lle</sup> Y. Racine ; à l'occasion, M. M. Binz, de la division laitière de l'Institut, nous rendit également des services. Il nous est agréable de remercier ici tous ces collaborateurs.

Comme nous l'avons fait antérieurement, nous compterons comme 1 cas chacun des 2552 ruchers suisses qui nous ont envoyé des échantillons, de manière à établir les tableaux suivants :

	<i>Rayons</i>	<i>Abeilles</i>	<i>Total</i>
Territoire de la Suisse alémanique (D)	231	716	947
» de la Romande (R)	61	1532	1593
» du Tessin (T)	10	2	12
Total	302	2250	2552

Résultats de l'analyse :

1° *Maladies du couvain.*

Loque maligne (B. Larvae)	59 cas	( 31 D	24 R	4 T)
Loque béguine (B. pluton, alvei)	73 »	( 65 D	8 R	— T)
Couvain saccifonne	18 »	( 14 D	4 R	— T)
Couvain calcifié (pericystitis apis)	7 »	( 5 D	1 R	1 T)
Couvain bombé décomposé	25 »	( 20 D	4 R	1 T)
Point ou maladie inconnue	120 »	( 96 D	20 R	4 T)
Total	302 cas	(231 D	61 R	10 T)

2° *Maladies de l'abeille adulte.*

Noséma	270 cas	(165 D	104 R	1 T)
Noséma + kystes amibiens	71 »	( 59 D	12 R	— T)
Acariose	142 »	( 13 D	129 R	— T)
Mal de mai (dont 11 avec noséma)	18 »	( 13 D	5 R	— T)
Dégénér. noire (dont 3 av. noséma)	10 »	( 4 D	5 R	1 T)
Point ou maladie inconnue	1739 »	(462 D	1277 R	— T)
Total	2250 cas	(716 D	1532 R	2 T)

*Loque maligne* : Par rapport à l'année précédente, le nombre de cas a diminué en gros de 1/3 ; de nombreux anciens foyers, grâce à la loi sur la loque et à l'assurance loque, semblent avoir été exterminés. Par contre, on retrouve chaque année de nouveaux foyers dans des régions qui jusqu'alors étaient indemnes et ce n'est que lorsque la visite des ruchers sera faite méthodiquement partout qu'on sera à l'abri de ces surprises désagréables.

*Sturtevant* (Journal Agric. Research, vol. 45, 1932) a fait un examen minutieux du rôle que joue dans la propagation de la loque maligne le commerce du miel. L'idée que le miel étranger était souvent cause de l'éclosion de la maladie menaçait de restreindre le commerce en gros du miel américain (certificats de santé, etc.), mais Sturtevant, au moyen de méthodes très sûres, prouve que cette idée est peu fondée pour le marché du miel aux Etats-Unis.

Premièrement les grands apiculteurs connaissent très bien la maladie et font leur possible pour l'extirper et secondement la présence d'une grande quantité de bacilles est nécessaire à l'éclosion de la loque maligne. La bonne organisation de la production du miel dans l'Amérique du Nord, où ne sont mis sur le marché que des miels propres, centrifugés et provenant seulement des hausses, le fait que les miels de nombreux ruchers sont mélangés dans des centrales provoquent une telle dilution de la matière infectieuse qu'une contamination n'est plus à craindre. Sturtevant a retrouvé le *Bacillus Larvae* dans 15 miels sur 187 analysés, mais dans aucun cas le nombre des spores fut assez grand pour contaminer des colonies d'essai nourries avec ces miels. Toutefois ces essais très intéressants ne nous autorisent pas à conclure que chaque miel étranger qui inonde notre marché provient la plupart du temps de pays où n'existe aucun contrôle sur les épidémies et où souvent le miel n'est extrait que par pression, même des rayons de couvain. Les méthodes élaborées par Sturtevant nous permettront à l'avenir d'examiner plus minutieusement les cas dans lesquels l'extension de la loque maligne est attribuée au miel étranger.

D'après les calculs de Sturtevant il se retrouverait en chiffre rond 2 ½ milliards de spores du *Bacillus Larvae* dans la croûte loqueuse d'une seule cellule du rayon. (A suivre.)

---

## EXPÉRIENCES DU TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS A L'ARSÉNIATE DE PLOMB

(Suite et fin)

Essai N° 2 : 25 mai 1932. Traitement des arbres fruitiers avec bouillie sulfocalcique, arséniate de plomb *pendant* la floraison. Le deuxième essai devait être le plus intéressant pour les apiculteurs par le fait qu'il s'agissait d'un traitement en pleine floraison. Avant les aspersions, des toiles furent étendues devant le rucher et sous chaque arbre traité pour avoir la possibilité d'un contrôle exact. Le premier traitement fut appliqué à 9 h. 10, le dernier à 15 h. 15. Il fut constaté que les abeilles s'envolaient des arbres au moment du traitement. Jusqu'au soir 31 abeilles mortes ou paralysées furent trouvées sur les toiles devant le rucher. L'analyse microscopique donnait le résultat que la plupart (19 = 61 %) de ces abeilles était atteinte du Noséma. Vue cette circonstance une analyse chimique était superflue. Sous les arbres traités aucune abeille morte ne

fut prélevée à l'exception de l'arbre No 35, qui touchait de ses branches le rucher. Là nous avons trouvé 14 abeilles mortes, nombre extrêmement petit vu que le jet de la bouillie atteignait directement les butineuses sortant et rentrant en assez grande quantité en ce moment. L'analyse microscopique a démontré que 80 % de ces abeilles étaient atteintes du Noséma. L'inspection minutieuse de deux ruches ne donnait pas le moindre signe d'un empoisonnement.

Essai N° 3 : 13 juin 1932. Traitement des arbres fruitiers avec bouillie sulfocalcique, arséniate de plomb *après* la floraison. La floraison était complètement terminée, la plupart des pétales tombées, et aucune abeille ne fut observée sur les arbres. Les mêmes précautions concernant la surveillance du rucher furent prises comme dans les deux essais précédents. Sept colonies furent minutieusement inspectées. On y trouvait du beau couvain, du miel récemment récolté et une augmentation marquée de la population. Les deux premiers essais ne semblaient donc avoir eu aucune influence défavorable sur les colonies.

Les traitements duraient de 8 h. 45 à 15 h. Rien d'anormal ne fut observé dans le rucher. Pendant toute la journée on a pu ramasser 58 abeilles mortes, dont 23 (= 40 %) se montraient atteintes du Noséma à l'analyse microscopique.

Le rucher d'expérience de Marsens n'a montré jusqu'à aujourd'hui, fin juillet, aucun signe de malaise. Cette constatation et les observations faites pendant les traitements nous semblent prouver que les aspersion à l'arséniate de plomb n'ont eu aucun effet défavorable sur les colonies de ce rucher.

VI. *Conclusions.* — Les essais de Marsens ont confirmé l'avis de tous ceux qui, en Suisse, avaient déjà suivi de près l'effet des traitements à l'arséniate sur les abeilles. Ces traitements ne sont pas aussi néfastes pour nos ruchers qu'on ne le craignait. On n'a pas trouvé jusqu'ici en Suisse un seul cas prouvé, où l'arséniate aurait vraiment provoqué des pertes considérables d'abeilles. Les apiculteurs ont donc tout lieu, dans leur propre intérêt, de ne pas s'opposer aux traitements à l'arséniate, seul moyen pour faire prospérer notre arboriculture, source incomparable pour la production du miel.

Pour entretenir les bonnes relations entre arboriculteurs et apiculteurs, il serait indispensable que la vente de l'arséniate reste centralisée, que les stations d'arboriculture veillent — comme elles

l'ont fait jusqu'à présent — à son emploi approprié, et que les arboriculteurs soutiennent le contact avec les apiculteurs en les avisant chaque fois que des traitements sont envisagés. Les traitements pendant la floraison doivent être évités autant que possible. L'herbe sous les arbres devrait être fauchée avant les aspersions. Une loi devrait permettre la poursuite des fautifs qui, par négligence ou malveillance, auraient provoqué des dégâts dans les ruchers.

Si un apiculteur ou un inspecteur des ruchers croit avoir observé un empoisonnement des abeilles par l'arséniat, le laboratoire apicole de l'Etablissement fédéral du Liebefeld devrait en être avisé de suite, afin que — cas échéant — des experts pourraient se rendre sur place. Un échantillon d'abeilles de 50 à 100 gr. devrait être envoyé au laboratoire immédiatement. Conservez également une petite quantité de la bouillie employée au traitement.

L'arboriculture et l'apiculture dépendent essentiellement l'une de l'autre. Nous croyons que — à l'état actuel — il ne faut que la bonne volonté des deux côtés pour régler d'une manière satisfaisante la question des traitements à l'arséniat.

Liebefeld, le 31 juillet 1932.

Pour le Laboratoire apicole  
de l'Etablissement fédéral  
d'industrie laitière et de bactériologie :  
(signé) O. MORGENTHALER. W. FYG.

Nous pouvons donc enregistrer le résultat des expériences faites à Marsens comme concluant. Je me plais à relever ici la cordialité qui n'a cessé de régner entre arboriculteurs et apiculteurs durant la série des essais. Le 19 mai, comme vous venez de l'entendre, tous les inspecteurs des ruchers, convoqués sur notre demande par le Département cantonal de l'agriculture, assistaient aux expériences. Le procès-verbal de la journée, ainsi que celui de la réunion même des inspecteurs, fut rédigé par M. Vorlet, inspecteur des ruchers du district de la Broye, et envoyé au Département. Un dîner en commun réunit les participants à l'auberge communale. D'aimables paroles furent échangées entre arboriculteurs et apiculteurs et une fois de plus nous avons pu nous convaincre que ce n'est que par une collaboration toujours plus étroite que nous arriverons à relier ces deux branches de l'agriculture qui dépendent essentiellement l'une de l'autre. Qu'il me soit permis ici de remercier tout parti-

culièrement M. Morard, administrateur des Etablissements de Marsens, pour la promptitude avec laquelle il mit le rucher à notre disposition pour les essais. Nos remerciements également à M. Clément, le dévoué apiculteur de l'Etablissement, ainsi qu'à M. Clément, professeur, qui dirigea les travaux avec les compétences que nous lui connaissons.

Le président de la Fédération fribourgeoise : *Dietrich*.

---

## COOPÉRATIVE VALAISANNE POUR LA VENTE DES MIELS

(Rapport de M. Ph. Tavernier, président, à l'occasion de l'assemblée générale tenue à Sion le 26 mars 1933.)

---

Il y a une année que M. Heyraud, président de la Fédération valaisanne d'apiculture prenait l'initiative de réunir les apiculteurs de la Fédération dans le but de créer une coopérative pour la vente des miels. Les difficultés dans lesquelles se trouvaient les apiculteurs pour écouler leur production les années de forte récolte ont suggéré à l'un de nos membres les plus avisés, M. H. Meytain, l'idée de s'organiser à cet effet. Un petit nombre seulement (33) ont répondu à l'invitation et l'assemblée constitutive du 10 juin 1932 consacrait la création de l'organisme commercial des apiculteurs valaisans.

Cette innovation comme tant d'autres n'a pas été sans soulever des critiques et une certaine opposition. Le succès de cette première année d'essai est d'autant plus réjouissant que les adversaires de l'entreprise lui prédisaient un échec complet. Aussi est-il permis d'affirmer que l'activité de la Coopérative au cours de l'exercice écoulé doit nous faire envisager l'avenir avec confiance. Si le résultat d'exercice se traduit par des chiffres modestes, il ne faut pas oublier que la récolte de 1932 doit être comptée parmi les plus mauvaises de l'apiculture. Cette année de disette a également causé beaucoup de soucis à notre gérant qui n'a pu donner suite aux nombreuses demandes reçues. Il s'est efforcé cependant d'orienter sa politique de vente de manière à satisfaire, au moins partiellement, une clientèle la plus étendue possible afin que ces relations de début puissent servir pour les années futures, et faciliter l'écoulement de nos miels en une année de forte production.

Maintenant que notre gérant s'est familiarisé avec cette nouvelle branche d'activité et que ses appréhensions se sont trouvées vaines

espérons que 1933 ne ressemblera pas à sa devancière et que les apiculteurs seront mieux récompensés de leurs peines. Je tiens encore ici à remercier M. Michelet pour la peine qu'il s'est donnée dans l'accomplissement de la nouvelle tâche qui lui a été dévolue et à lui renouveler la confiance de nos apiculteurs.

Dans quelques réunions de comité, nous avons étudié diverses questions, telles que : Contrôle des miels, qui nécessite une immédiate mise au point, — revision des statuts provisoires, — adoption d'une marque, emballages, etc., tous problèmes auxquels une solution prochaine devra être apportée, avec le développement de notre institution.

Je laisse à notre gérant le soin de vous donner lecture des comptes. Je tiens seulement à vous dire en passant que, malgré la pénurie du miel, nous n'avons pas voulu profiter de la situation en élevant les prix de vente. Nous espérons que vous nous approuverez, car nous avons estimé que ce geste serait apprécié comme il convient par les acheteurs, surtout en ces temps de crise, — et qu'il servirait d'intelligente réclame.

L'utilité de notre centrale ne peut plus être discutée, et nous voulons croire que bientôt elle groupera tous les apiculteurs. Nous nous demandons comment ce rouage indispensable au développement de notre apiculture valaisanne a pu être attendu aussi longtemps. Si cette création est un effet de la crise que nous traversons, elle nous aura été des plus salutaires en nous dotant d'une œuvre éminemment utile, nous rassurant pleinement sur l'écoulement de notre précieux produit encore trop méconnu.

Cette première assemblée générale restera une date dans l'histoire apicole du Valais. Les pionniers de cette belle œuvre, dont je me plais à saluer ici spécialement : MM. H. Meytain, R. Heyraud, voudront bien agréer l'hommage de nos félicitations et de nos remerciements.

Nous nous devons de vouer une pensée toute particulière de gratitude à M. le conseiller d'Etat TROILLET, chef du Département de l'intérieur, pour la bienveillance qu'il nous a témoignée. On sait la sollicitude de M. Troillet pour tout ce qui est développement économique de notre canton. Il s'est intéressé à la création de notre organisme commercial et nous a assuré un appui financier dont nous saurons lui être reconnaissant. Nous avons pu, d'ailleurs, compter au sein de notre comité M. le Dr Leuzinger, représentant le Département de l'intérieur. Sa bonne collaboration nous est fort précieuse, et nous ne pouvons que regretter son absence, aujour-

d'hui, ensuite de la coïncidence d'une assemblée générale de la Société de pomologie, dont M. Leuzinger est le rapporteur.

En terminant, permettez-moi, chers collègues, de résumer une pensée à ces précieuses ouvrières, pourvoyeuses de notre grenier collectif. Malgré tout le mal que peuvent dire, à cause de leurs piqûres, les gens qui ne les connaissent pas, nos chères abeilles resteront toujours nos premières collaboratrices ainsi que les auxiliaires indispensables de nos agriculteurs.

Que leur esprit de solidarité et leur inlassable activité soient toujours le vivant emblème de notre société : c'est le meilleur vœu que je puisse formuler pour le succès et le développement de notre coopérative.

---

### « QUE PEUT-ON FAIRE AVEC DU MIEL »

---

Par ce referendum, nous ne sollicitons pas uniquement des recettes culinaires, mais demandons à nos correspondants de bien vouloir nous dire à quels emplois multiples, à leur avis, le miel peut servir dans l'industrie, la médecine, les soins de toilette, etc...

Nous souhaitons même que l'imagination de nos « enquêtés » se donne libre cours et qu'ils veuillent bien nous communiquer des formules à base de miel non expérimentées et des emplois tout à fait imprévus du produit de nos abeilles. Suggestions précieuses, qui peut-être contribueront à des découvertes inattendues et aiguilleront en tout cas les chercheurs dans des voies nouvelles.

A l'heure où les apiculteurs se plaignent de la mévente du miel et des difficultés nombreuses que comporte la vente rémunératrice de leur produit, l'intérêt de notre nouvelle enquête ne vous échappera pas, et vous considérerez que c'est presque un devoir d'y répondre.

Nous vous en exprimons d'avance notre gratitude, et vous prions de croire, cher Monsieur, à nos sentiments de sympathie.

*G. Alphanéry.*

Envoyer les réponses à M. G. Alphanéry, à Montfavet (Vaucluse), France.

---

### UNE FAUSSE MANŒUVRE

---

Malgré la superbe envolée prônant les mirifiques récoltes pastorales qu'a faite à Caux le sympathique président de la F. V. A., M. E. Fankhauser, celle de 1932 risqua fort d'aller en patinoire. Sur demande du présumé, les frais généraux de la récolte de 1931

furent calculés et accusèrent comme quotient fr. 0.80 par kilo de miel récolté. Cet ami F. les considéra comme très élevés. Quelle sera cette fois son appréciation ? Voyons un peu l'historique de 1932. Le 15 juin départ pour le Jura.

Payé pour transport, montée et descente	Fr. 140.—
Payé pour l'emplacement des ruches	» 96.—
Payé aux aides	» 20.—
Petits frais de route et personnels	» 10.—
Récolte : 0,000.	<hr/> Fr. 266.—

Dans le chiffre qui précède n'est pas compris le temps nécessaire aux préparatifs de départ et de retour.

M. Fankhauser disait à Caux, que les abeilles conduites en estivage sont toujours en travail, s'il n'y a pas de récolte, il y a recrudescence de ponte et tout naturellement essaimage. Vu la persistance d'un temps pluvieux coupé de quelques rares jours ensoleillés, c'est ce qui arriva ; les essaims non surveillés furent perdus (pour cela tant mieux, il restait encore assez d'abeilles à nourrir). Le 28 juillet, premier beau jour des fenaisons dans ces hauts parages, descente générale. Enfin, il était temps que les ruches reviennent à leur port d'attache, elles auraient facilement pu figurer au concours de ruches pastorales pour leur légèreté, car c'était le grand vide, quoique n'ayant pas été extraites avant la montée, mais plutôt copieusement approvisionnées.

Je vous laisse le soin, lecteur, d'établir le prix de revient du miel et la perte pour le propriétaire pour cette malheureuse campagne pastorale. Sitôt après la descente, levée générale des hausses, visite des corps de ruches, quelques-unes avaient encore du couvain de tout âge, d'autres ponte et larves, le solde n'avait que des œufs ou pas du tout. Vu la difficulté de prolonger les visites, pour s'assurer de l'état de choses réel, il n'y avait qu'à attendre, probablement quelques jeunes reines n'étaient pas encore fécondées.

Vu les transformations dans les cadres de hausses, des cellules ouvrières en cellules à mâles, ceux-ci ne manquaient pas, le chaud soleil d'août aidant, l'ordre revint au sein des colonies, sauf une que, après maintes recherches, je dus remèrer, ayant fait un bon élevage de reines, c'était pour moi un jeu.

Les abeilles étant depuis quelques semaines orphelines, leur nombre ayant fortement diminué, je désirais que la population de la ruche avec sa reine (4 demi-cadres D. B.) soit reçue par celle de la ruche avec tous les honneurs dus à des jeunes abeilles. Comment m'y prendre ? Voici :

Je resserrai sur un côté de la ruche le reste de la colonie, fixai au centre une planche de partition étanche, sauf un trou de 1 cm<sup>2</sup> à la partie inférieure et postérieure de la partition, pour les raisons suivantes. Les 4 demi-cadres de la ruchette devaient former 2 grands cadres et être placés dans la section vide avec reine et abeilles, les vieilles habitantes rejoindraient les nouvelles venues une à une par le petit trou. Ce fut l'inverse qui eut lieu. Voulant faire la réunion, j'ouvre ma ruchette, au premier demi-cadre la reine y était, par peur de la perdre, je secouai le tout dans la section vide, mais, oh ! malheur, tout ce petit monde n'eut pas touché le fond qu'en vitesse et rangs serrés, le bataillon s'engage par la petite ouverture et va rejoindre les vieilles abeilles de l'autre côté de la partition. Je me demande si devant cette fuite éperdue cet excellent ami Berger aurait eu la vision bien nette de ses framboises et taxé la réussite de 200 %. Enfin je n'avais plus qu'à terminer l'opération, mais plaçai tous les cadres dans la même section et fermai bien gentiment la ruche. Quatre jours après, un peu anxieux, n'y tenant plus, j'ouvre ma ruche, que vois-je, d'abord un superbe cercle de ponte et ma reine bien chez elle. C. J.

N. B. — L'insertion dans la partition d'un chasse-abeilles eût été de beaucoup préférable.

---

## CHATONS DE SAULES

---

Suivant un renseignement de bonne source, il paraît que dans le canton d'Argovie il y a une loi qui interdit la cueillette des chatons de saules, ceci afin de favoriser l'apiculture. Si la chose se confirme, ne pourrions-nous pas comme société obtenir aussi un même arrêté de nos gouvernements cantonaux, ce qui serait certainement profitable à nos abeilles.

(*Réd.*) — Argovie n'est pas seul. En Suisse alémanique, on propage et on protège partout le saule marsault avec persévérance.

---

## EXPÉRIENCE D'UN APICULTEUR

---

Ces jours derniers j'ai expérimenté une chose que je crois nouvelle en apiculture sans qu'elle soit d'une grande importance.

Comme j'ai l'habitude de nourrir suffisamment et même presque trop mes colonies en automne, il m'est arrivé après quelques années

d'avoir un lot de cadres qui ont encore beaucoup de sirop à moitié cristallisé dans les cellules et que les abeilles ne peuvent que difficilement consommer.

Ce problème m'a souvent préoccupé et voilà comment je lui ai donné une solution : J'ai désoperculé ces cadres et après je les ai trempés quelques heures dans un bassin de fontaine, ce qui a fait dissoudre complètement ce sirop de sucre par trop cristallisé, et pour enlever cette eau sucrée j'ai secoué ces rayons avec précaution, puis pour les sécher complètement je les ai passés à l'extracteur.

En suivant ce procédé j'ai eu des cadres bien lavés dont la cire était plus claire qu'auparavant et probablement désinfectés de certains bacilles peu virulents comme ceux de la nosérose.

Quand le sucre était d'un prix élevé on ne pouvait pas songer à mettre ce procédé en pratique, mais actuellement on ne regardera pas de si près à perdre 10 à 20 kg. de ce sirop de sucre semi-cristallisé et vieux de quelques années.

A. C.

## COURS DE MICROSCOPIE AU LIEBEFELD

(Suite.)

*ERRATA* : Page 152, avant-dernière phrase, lire : *moins* au lieu de *main*s.

Page 153, dernière phrase, lire : *sain* (et non pas sein).

Deuxième procédé plus expéditif et tout aussi probant consiste à couper l'abdomen de dix abeilles, les réunir dans un mortier, y ajouter 2 centilitres cubes d'eau, les broyer intimement, prendre une goutte du liquide, la poser sur la lamette de verre, y ajouter le couvre-objet, puis placer sous l'objectif ; ce broyage a pour conséquences d'écraser tous les viscères de l'abdomen et révéler la présence du noséma et des kystes, s'il y en a. Ces microbes se présentent sous la forme elliptique, les seconds sous forme circulaire. L'infection se présente à des degrés différents, les abeilles atteintes sont encore capables de butiner, cette infection n'atteint pas le siège des muscles propulseurs. Les études faites au Liebefeld avec des ruchettes garnies d'abeilles en vue de trouver un remède curatif compatible avec la vie des abeilles, n'ont pas eu jusqu'ici de succès. Espérons que la ténacité, la soif de savoir couronneront un jour le travail inlassable poursuivi par nos savants. Pour faire l'étude du noséma, prenez les abeilles chargées de pollen.

Les conférences précédentes nous firent déjà voir à l'écran les trachées de l'abeille ; ce premier contact n'était pas suffisant pour nous initier au mystère des logements de l'*acarapis Woodi* ; une quatrième conférence, toujours avec projections, fait très facilement comprendre que des organes de respiration, seules les trachées du thorax qui sont les plus grandes permettent aux acares d'y élire domicile, de se multiplier, soutenant un siège en règle. Fort heureusement, des hommes de cœur et de science se sont attelés au difficile problème de ces hôtes indésirables. Leurs efforts sont aujourd'hui couronnés de succès par l'application judicieuse du liquide de Frow.

Avant de guérir un mal, il faut le diagnostiquer. Pour celui qui nous occupe il faut le chercher dans ses retranchements cités déjà. Les recherches consistent à trouver les trachées du thorax ; ce travail exige de la pratique alliée à la dextérité, voyez plutôt : couper la tête de l'insecte, sectionner le thorax derrière la première paire de pattes, éliminer celles-ci, fendre en deux ce qu'il reste, enlever les muscles, trouver la trachée droite et gauche, cette dernière opération sous le microscope dans un bain d'acide lactique. Lorsque la trachée apparaît après rupture de la chitine, un coup d'œil suffit pour se rendre compte de l'état de santé de ce très fin organe. C'est l'apanage de M. Brugger de nous initier à la dissection déjà précitée, pour laquelle il est passé grand maître. Inexpérimentés au début, la persévérance aidant, les petits outils dansent bientôt en cadence sous l'objectif pour mettre à jour ces fines trachées. Les laborieuses recherches du Dr Morgenthaler ont eu pour résultat que les abeilles âgées de 5 jours ne sont plus contaminées. Comme pour le noséma, l'infection par les acares se présente à plusieurs stades.

Le programme nous fait connaître d'autres recherches en vue de protéger l'apiculture suisse, par une conférence préparée par M<sup>lle</sup> Dr Maurizio, commentée par le Dr Morgenthaler. Nous voyons défiler sur l'écran quelques vues confirmant que le miel contient du pollen. Ces recherches de pollen dans le miel sont faites aux fins de différencier les miels du pays des étrangers en y discernant les grains de pollen qui sont propres à chaque pays. Les manipulations que ce travail demande ne peuvent pas être décrites ici. En bactériologie, Dr Maurizio nous intéresse beaucoup en faisant un ensemencement de bactéries dans une culture appropriée, en vue de nous faire comprendre leurs innombrables multiplications, puis reprise des travaux de dissection au laboratoire.

Comme tout a une fin, nous sommes à notre dernière leçon, sous

la conduite du Dr Morgenthaler nous visitons tous les laboratoires de la branche apicole. Visite captivante, intéressante et reconfortante par le très grand nombre de microscopes mis à la disposition de nos chercheurs qui ne les laissent pas chômer. La visite se termine au laboratoire personnel du chef où nous avons une petite causerie sur les méthodes d'appliquer les remèdes contre l'acariose, par palettes ou sur le haut des cadres pour le Frow et dans des flacons aplatis pour le salicylate de méthyle. Ensuite une dernière conférence sur les maladies du couvain sous toutes leurs formes, présentées et commentées par M. le Dr Morgenthaler avec l'aide de dessins schématiques très agrandis, qui ont le grand avantage de bien fixer dans les cerveaux la caractéristique des diverses formes de loques, puis à l'écran sur la manière de préparer les cadres, la pose de la cire, jusqu'aux fausses teignes, etc., quelques projections de préparations faites par les élèves, une vue de bactéries vivantes et la partie officielle est terminée.

*(A suivre.)*

*Un des huit.*

---

## CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932

---

### RAPPORT DU JURY

*(Suite)*

---

#### *Rucher de M. CLÉMENT Arthur, à Cormanon.*

Nous ne pouvons que féliciter l'apiculteur de s'être attelé à la lourde tâche de construire en 1930, seul et de toutes pièces, ce pavillon contenant 20 Dadant avec vestibule à l'entrée. Le fini du travail se ressent d'avoir été exécuté par un non-initié à la menuiserie. Des dimensions peu précises permettent l'édification de nombreux ponts et le dépôt de propolis qui collent les cadres.

Magnifiques cadres avec couvain qui serait plus compact si les colonies possédaient plus de provisions, diminuées depuis le prélèvement du miel des hausses qui eut lieu le 20 juin.

Outillage et matériel en bon état et complet. Comptabilité bien tenue mais annotations des plus sommaires. Elevage de reines pour les besoins de l'apier. Ce rucher, conduit par un apiculteur plein de bonnes intentions et qui ne demande que de parfaire ses connaissances, a été formé par l'achat d'essaims à divers particuliers, d'où grande diversité de races.

Il est attribué les notes suivantes: 4, 4, 4, 10, 5, 8, 9, 3, 7, 6, 2, 7, 7, 5.  
Total : 81 points.

Diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

*Rucher de M. GENOUD Alphonse, à Vuadens.*

Très courageux, avec un train de campagne important, cet apiculteur réussit à conduire à bien 31 colonies dont 28 en 2 pavillons, l'un déjà ancien. l'autre en très bon état, spacieux, bâti en 1928.



Rucher de M. GENOUD, Vuadens.

L'emplacement occupé par les 2 D pourrait être débarrassé des orties et des herbes qui en gênent l'approche. Les populations sont très affaiblies par la sortie de nombreux essaims, dont le nourrissage provoque de l'effervescence et du pillage au rucher. Le temps limité dont dispose M. Genoud ne lui permet pas toujours d'exécuter tous les travaux que nécessite la tenue irréprochable de ses colonies et de faire des annotations un peu détaillées.

Belles jeunes reines en réserve, provenant du rucher, dans des ruchettes qui ont le défaut d'avoir des cadres qui n'ont pas les mêmes dimensions que celles des rayons des ruches. La comptabilité est faite très simplement depuis 1926 par Recettes et Dépenses.

Outillage presque complet auquel il manque un cérificateur so-laire ou une presse à fondre la cire.

Points : 5, 5, 5, 7, 4, 9, 8, 4, 8, 5, 3, 5, 8, 4. Total : 80 points.

Diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Deuxième catégorie

*Rucher de M. MONNEY Jules, à Glion.*

Cet apier est composé de 15 colonies disposées en deux groupes dans le verger qui entoure la maison d'habitation. Les ouvertures grandes ouvertes et les cales fixées sur le plateau facilitent l'entrée aux butineuses qui arrivent chargées.

Les ruches ont été construites par l'apiculteur lui-même qui n'a pu leur donner le fini que l'on trouve dans le travail d'un professionnel ; les habitations et le matériel d'exploitation usagé, au complet, sont bien entretenus.

Les colonies sont bonnes ; l'une d'elles est cependant très affaiblie par suite d'essaimage. Quelques cadres déformés seront à retirer et à remplacer par des feuilles gaufrées qui porteront, comme il est fait d'habitude, leur date d'introduction.

Les essaims mis sur cires et nourris copieusement sont superbement bâtis.

Bel élevage de reines très bien réussi avec alvéole provenant d'essaimage.

Les annotations concernant les colonies se font sur une feuille propre à chacune.

Comptabilité tenue avec compte des dépenses d'installation. Bibliothèque apicole très soignée.

Apiculteur dès 1909, M. Monney a eu, il y a quatre ans, 11 colonies périées de dysenterie. La persévérance qu'il a mise à désinfecter et à reconstituer son rucher, grâce à l'amour qu'il porte à ses abeilles, permet de lui décerner : Points : 5, 5, 5, 9, 5, 9, 10, 4, 9, 6, 5, 7, 9, 4. Total : 92 points.

Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie et médaille d'or.

---

## FÉDÉRATION D'APICULTURE NEUCHATELOISE

*Journée annuelle de la Fédération neuchâteloise, dimanche 18 juin à Chambrelieu.*

Ordre du jour :

Rendez-vous à la gare à l'arrivée des trains.

11 h. Conférence (beau temps : rucher de M. Arthur Béguin ; mauvais temps : Salle du Buffet de la Gare).

12 h.—14 h. Pique-nique (thé à disposition).

14 h. Visite de ruchers.

17 h. Clôture.

Arrivées des trains : de la Montagne 9 h. 35, de Neuchâtel 10 h. 32.

Départs des trains : pour la Montagne 17 h. 32, pour Neuchâtel 17 h. 55.

L'endroit choisi pour cette année est bien centré et nous espérons que la participation sera très nombreuse. *Le Comité.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Société fribourgeoise d'apiculture.

#### *Groupe de la Broye.*

C'était pour l'assemblée annuelle du printemps que le groupe des apiculteurs broyards, au nombre de 35, se réunissaient le dimanche 14 mai, dans le charmant et coquet village de Montet, à l'Hôtel du Lion d'Or, tenu par M. Demierre, aubergiste, doublé d'un apiculteur expérimenté.

La présidence de l'assemblée est tenue par M. Jules Spahr de St-Aubin, en l'absence de notre président nominatif, M. Fernand Bise, malheureusement retenu ailleurs ce jour-là.

Immédiatement on s'attaque aux différents numéros du programme : Protocole ; activité 1933 ; contrôle du miel en 1933 ; foire aux provisions de 1933, à Fribourg ; admissions de nouveaux membres ; assemblée générale 1933 ; divers.

M. J. Monney, instituteur à Autavaux, fonctionne comme secrétaire, M. le président lui ayant passé la parole, il développe quelle sera l'activité du groupe durant la présente campagne. Pour donner un renouveau d'activité à notre groupement, le comité multipliera durant l'été les séances pratiques en groupant les apiculteurs de deux ou trois villages. En outre, il fera donner encore une conférence sur « les maladies des abeilles ». Tous les apiculteurs présents, vu l'importance et l'actualité du sujet sont déjà fermement décidés d'y prendre part.

Il demande ensuite aux membres présents de s'inscrire nombreux pour le prochain contrôle du miel. Malgré que mai boude et pleure jusqu'ici, ne nous décourageons pas, une fois ces vilains saints de glace passés, mai sourira de nouveau, ayons confiance et bon espoir, soignons amoureusement nos chères abeilles et le moment venu, elles sauront bien remplir nos hausses encore vides. La nécessité du contrôle du miel s'impose de plus en plus et un jour viendra où le client ne demandera plus que du miel contrôlé.

La société participera, comme ces années dernières d'ailleurs, à la Foire aux provisions de Fribourg en commun avec la Fédération fribourgeoise des sociétés d'apiculture, en exposant du miel.

M. Monney fait ensuite un pressant appel aux apiculteurs qui ne sont pas encore membres de la société, afin de les engager à demander leur admission. C'est une mauvaise politique et une fausse économie que de s'obstiner à ignorer ses semblables, que de vivre égoïstement en ermite. Trop d'apiculteurs s'imaginent être pleins de sagesse et de compétence parce qu'ils savent dire « non » quand on leur demande loyalement leur adhésion. Le moment d'apprendre à dire « oui » est venu. Pour soutenir la concurrence étrangère sur le marché suisse du miel et pour lutter contre les maladies nous avons besoin d'union, de solidarité, de tout notre savoir-faire. Ne comptons pas trop sur notre

pauvre expérience personnelle. Nous avons besoin de celle des autres, des hommes compétents qui ont travaillé avant nous et pour nous. Et dire qu'il y a encore des apiculteurs qui ne le comprennent pas et qui tombent des nues quand on leur suggère d'entrer dans une société pour s'instruire. Quoi, disent-ils, dépenser 7 francs pour être de la Société d'apiculture ! Quelle absurdité ! En attendant, ils font des erreurs, des sottises et des pertes qui leur coûtent 20, 50, 80 et peut-être des centaines de francs. Ils ne savent pas et personne ne pourra les en convaincre qu'un franc dépensé pour s'instruire économise 1000 francs d'expérience. L'expérience que l'on acquiert soi-même est trop coûteuse et demande trop de temps. Il nous faut un moyen meilleur, plus rapide et moins cher. Il nous faut l'expérience des autres que l'on ajoutera à la nôtre, car, le fait est qu'un homme, quelle que soit son intelligence, ne peut recueillir dans sa courte vie, beaucoup d'expérience personnelle. Mathusalem, peut-être y serait parvenu. Mais nous n'avons aucun espoir de vivre 200 ans et ne pouvons espérer faire une collection bien importante. De fait, toutes nos connaissances apicoles ne nous viennent-elles pas des autres ? Il y en a très peu qui aient une idée originale et qui aient inventé une nouvelle méthode en apiculture. Mais, nous pouvons tous en profiter. Comment ? en adhérent à une société apicole. Ici, M. Monney, développa et mit bien en évidence les nombreux et immenses avantages que nous procure à tous la Société romande d'apiculture. Encore une fois, il prie instamment tous les membres de « travailler » leurs voisins et amis apiculteurs pour les inviter à grossir notre essaim. Plus il sera grand, plus il fera de bonne besogne, chacun en retirera plus de profit. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, que vous ayez une ruche ou cinquante, allons un bon mouvement, venez tous vers nous, nous vous aiderons et nous vous recevrons à bras ouverts.

Cet appel fut compris. A l'instant même, trois nouveaux membres demandent spontanément leur admission. D'autres se sont encore annoncés pour un peu plus tard, c'est promis, ils tiendront parole, même si Madame, la reine du foyer, y voit un inconvénient, car il lui fera comprendre à son tour qu'il n'est pas bon pour l'homme... pour l'apiculteur d'être seul.

M. H. Vorlet, inspecteur des ruchers, à Domdidier, donne ensuite connaissance à l'assemblée d'une circulaire du Liebefed concernant la nosérose et une nouvelle maladie du printemps dont le « Bulletin » reparlera. Il demande aux apiculteurs, dans les cas suspects, de lui envoyer des échantillons divers de ruches malades et fortes. Ayons beaucoup d'attentions et de soins pour nos abeilles, de la propreté surtout. L'apiculteur est souvent la cause première de beaucoup de maladies.

Pour terminer cette bonne et fructueuse séance, M. Monney donne ensuite, dans un exposé aussi clair que possible, une conférence qui a été écoutée dans le plus grand calme, sur « L'essaimage ». Le sujet était actuel et une intéressante discussion la suivit.

Puis, l'heure avançant, il était 17 h.  $\frac{3}{4}$ , l'essaim se dispersa et chacun rentra chez lui heureux d'être venu, la joie au cœur malgré la pluie et plein d'espoir.

J. M.

#### Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Les apiculteurs de l'Ajoie se sont trouvés réunis, dimanche 30 avril à 14 h. 30, devant le rucher de M. Léon Fleury, Vendlincourt, pour une séance pratique d'apiculture.

Soleil printanier ! Journée prometteuse ! Les dents-de-lion fleurent bon et déjà la bascule accuse une augmentation de plusieurs centaines de grammes. Mais ne vendons pas la peau de l'ours...

Le rucher de M. Fleury ? Un modèle d'ordre, de propreté, de bonne tenue. Bienheureuses avettes, vous avez un maître diligent, entendu, une âme qui vous aime et vous connaît autant que vous aimez le travail et l'activité.

Cinquante colonies environ. Un bel essaim s'est déjà suspendu à une branche de pommier fleurie, le 24 avril.



Réunion du groupe des apiculteurs d'Ajoie  
à Vendlincourt, le 30 avril 1933.

M. Fleury nous montre toute son ingénieuse installation, ses ruches perfectionnées, toits indépendants, nourrisseurs en bois — beaucoup plus chauds que ceux en fer-blanc, — de nombreuses ruches sont prêtes à recevoir la hausse.

L'apiculteur entendu qu'est M. Fleury possède, dans le rucher même, une belle petite chambre d'opération, où l'extracteur dernier cri, le maturateur, reluisent de propreté.

De gros nuages ! Le ciel se fait plus bas. Cours pratique commencé. Plusieurs questions sont abordées, étudiées ; soins à donner au rucher, dès les premiers beaux jours, nourrissage, préparation de la colonie avant le placement de la hausse. M. Fleury donne toutes les explications demandées avec clarté et simplicité, sans se targuer de ses connaissances et des brillants résultats obtenus ; il livre ses secrets — apicoles, naturellement — parce qu'il sait qu'il les confie à des amis, dans l'intérêt des abeilles qu'il aime tant.

La pluie ! Fini le cours pratique ! Sous l'avant-toit de notre hôte, tous les apiculteurs — 50 environ — prennent place pour... goûter ! Madame Fleury tient à soigner ses hôtes d'une journée comme son mari le fait pour ses bestioles.

Le vétéran des apiculteurs ajoulots, M. Chaboudez, qui « bricole » autour des abeilles depuis 60 ans, parle de la ruche bourdonneuse, des remèdes propres à guérir cette curieuse anomalie. Brave papa Chaboudez, puissiez-vous, encore longtemps, assister à nos réunions ! Tous les apiculteurs forment ce vœu à votre adresse.

Et vous, Madame Fleury, Monsieur Fleury et famille, soyez, dans ce *Bulletin*, remerciés pour la gracieuse hospitalité que vous avez offerte aux apiculteurs ajoulots.

*Un participant.*

\* \* \*

La troisième réunion de notre section aura lieu le 11 juin, à 2 heures après-midi au rucher de M. Jules Culier, apiculteur à Bure. Une importante conférence théorique et pratique, sur le sujet : « Elevage des reines et son utilité », sera donnée par M. Emile Laissue, apiculteur à Courchanon. La réunion sera présidée par M. Marc Gigon, vice-président. Vu l'importance du sujet, chaque membre de notre section, gardera le dimanche 11 juin pour une bonne promenade à Bure.

*Le Comité.*

### **Montagnes Neuchâteloises.**

C'est à La Chaux-de-Fonds, le dimanche 23 avril à 14 heures, que notre première réunion apicole de l'année eut lieu.

Toujours grand le plaisir de reprendre contact avec ses collègues mouchiers qu'un hiver trop long a interrompu ! A la salle du tribunal, devant une cinquantaine de membres, M. Lehmann, de Berne, connu déjà par bon nombre de sociétaires, est notre conférencier du jour ; le sujet de son exposé est : « L'essaimage et la formation des essaims artificiels. »

Pour l'apiculteur, l'essaim c'est la saison des beaux jours ; c'est l'épanouissement des prairies ; c'est l'activité fébrile au rucher ; c'est la chanson aimée de nos petites protégées en quête d'un nouveau logis. C'est encore la période appréciée de l'apiculteur pour qui le gain seul n'est pas l'unique préoccupation, mais qui sait trouver au milieu des merveilles de la nature le dérivatif bienfaisant et nécessaire à la vie fiévreuse dont nous sommes les esclaves.

Naturel ou artificiel, l'essaimage reste la phase la plus belle et la plus intéressante de l'apiculture.

Après la plus cordiale bienvenue souhaitée par notre président à M. Lehmann, ce dernier nous donne un exposé très précis et complet de son sujet. Les méthodes en usage en Suisse alémanique ainsi que de très intéressants détails concernant la « Rassenzucht » et le but visé par cette dernière, retiennent vivement l'attention de l'auditoire. Eliminer sans hésitation ce qui ne convient pas est la grande directive suivie par nos compatriotes ; ces derniers ont donné la préférence à la race indigène parce que les expériences faites depuis plus de 30 ans confirment que ce choix est judicieux. Admirons en passant la belle discipline de nos collègues suisses allemands dans toutes ces questions d'élevage et de races. Les expériences ayant été concluantes, par conséquent l'on obéit joyeusement au mot d'ordre des aînés.

Les différentes manières de former les essaims artificiels suivant l'époque à laquelle on opère, ainsi que certains petits « tours de mains » dictés par la grande expérience de M. Lehmann, sont très appréciés de chacun.

La valeur des reines dépend de l'époque de l'élevage ; la grande floraison est le moment opportun et si les apports de nectar font défaut, l'éleveur qui veut obtenir de bons résultats donnera à ses colonies éleveuses tout simplement du bon miel.

Belle occasion de s'instruire que l'exposé de M. Lehmann ; ceux qui n'ont pas su en profiter ne peuvent que le regretter. Il faudrait beaucoup de place pour donner un résumé très complet du sujet.

Après quelques questions posées à l'orateur par les sociétaires, il est exprimé le vœu qu'au sein de notre Romande il soit tenté quelque chose pour l'organisation de cours centraux pour l'élevage de reines.

Le but poursuivi serait pareil à celui de nos amis suisses allemands : doter le pays d'une abeille offrant le maximum d'avantages.

De chauds remerciements sont adressés à M. Lehmann pour sa belle conférence et la séance officielle est levée à 16 h. 15. G. M.

### Section de « Jura-Nord ».

*Echo de l'assemblée de Courtemelon, le 30 avril dernier.*

Malgré un temps assez incertain, l'annonce d'une assemblée à l'Ecole d'agriculture suscite bien de l'intérêt et c'est par grappes nombreuses que les apiculteurs s'y donnent rendez-vous.

Devant plus de 70 membres présents, le vice-président ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue. Nous avons également l'occasion de prendre contact avec les sympathiques nouveaux directeurs, Madame et Monsieur Perrin, que nous remercions ici encore pour leur gentille réception.

On passe ensuite à l'ordre du jour, lequel est assez chargé. Lecture du protocole de la dernière assemblée est faite puis il est adopté sans observations. Les comptes 1932 sont passés au crible par MM. Tièche, instituteur à Movelier, et Monnerat, instituteur à Envelier, puis acceptés par l'assemblée, qui vote au caissier M. Sterchi, chef de gare à Bassecourt, des remerciements.

Ensuite, rapports du président, présenté par M. Beuchat, vice-président, et de l'inspecteur cantonal M. Stucker. Le travail de ce dernier fut assez abondant à cause des recherches d'acariose dont deux cas nouveaux furent découverts et traités. Merci à ce monsieur pour son zèle à accomplir une bonne besogne. L'activité de la société fut un peu celle des mauvaises années et bien que le comité eût en cours de saison organisé quatre assemblées locales pratiques, elles furent très peu courues et nous prions nos apiculteurs, sociétaires ou non, de bien vouloir montrer plus d'empressement à celles prévues pour la saison qui s'annonce assez bien, nous dit-on.

Les nouveaux statuts présentés par le comité, lus et bien discutés, sont ensuite adoptés sans changements. Ils seront imprimés puis remis aux sociétaires.

Le tractandum « Divers » est bien utilisé. M. Etique, maître d'apiculture à l'Ecole, rompt une lance en faveur du recrutement de nouveaux sociétaires et il laisse bien entendre que si le recrutement ne fait que compenser les départs, il en tient tout premièrement aux membres qui ne comprennent pas assez que leur premier devoir est d'entraîner leurs proches voisins à faire ce pas qui, en somme, est leur grand avantage. Avis donc à tous les membres. M. Tièche, de Movelier, parle dans le même sens et désire que l'on fasse paraître un communiqué sur la belle réunion de ce jour dans les journaux politiques de la contrée.

Se basant sur l'article 2 des statuts, on acclame, sur proposition

du comité, M. Joseph Walther, de Delémont, membre d'honneur de la section. Hommage bien mérité à notre ancien caissier.

Une conférence de M. Etique, avec projections, sur les travaux de saison au rucher recueille d'unanimes applaudissements.

Puis une gentille surprise : toute l'assemblée est invitée à une collation offerte par Madame et Monsieur Perrin, directeurs, dans le beau réfectoire de l'Ecole, où règne bien vite un grand entrain. M. Tièche, au nom du comité et de l'assemblée, remercie vivement Madame et Monsieur Perrin puis, après une courte visite au rucher de l'Ecole, arrive le moment regrettable du départ. Mais quand on emporte un aussi bon souvenir !

G.

### Fédération valaisanne.

#### *Réunion des apiculteurs.*

La conférence organisée par la section d'apiculture du district de Sion, le dimanche 23 avril 1933, fut un nouveau succès à l'actif de son dévoué président, M. Philippe Tavernier.

Dès 15 heures, une centaine de membres appartenant principalement aux sections de Martigny, Bagnes et Sion, étaient réunis dans une des salles de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, mise obligeamment à la disposition des apiculteurs par M. le directeur Luisier.

M. Ph. Tavernier, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au conférencier, M. le rév. abbé Gapany, de Fribourg. Au nom des apiculteurs valaisans, il lui adresse ses remerciements pour avoir accepté de venir jusqu'à Sion porter la bonne parole et le félicite en des termes chaleureux de l'honneur qui vient de lui être fait par les apiculteurs suisses romands qui l'ont nommé président de leur fédération.

Cette nomination, ajoute M. Tavernier, a été saluée avec plaisir par les Valaisans. Il promet, en leur nom, leur entier dévouement et leur collaboration la plus étroite. Le président de l'assemblée est également heureux de saluer M. Heyraud, président de la fédération valaisanne, et il a un mot de remerciement pour la direction de l'école qui leur a réservé un si cordial accueil.

M. l'abbé Gapany prend ensuite la parole et pendant une heure il tiendra ses auditeurs sous le charme de son verbe éloquent.

Il dit tout d'abord le plaisir, en ce beau jour de printemps, d'être en Valais qu'il a toujours aimé et auquel tant de souvenirs personnels le rattachent. Puis, abordant le sujet de sa conférence, il brosse un tableau saisissant de la tâche qui incombe à l'apiculture. On sent que c'est un homme de cœur qui parle, un homme qui s'est penché sur les misères humaines, un homme qui connaît le caractère humain avec ses défauts et ses qualités.

Pour être un bon apiculteur, dit-il en substance, quatre qualités sont indispensables. Ce sont : l'amour, la modestie, la générosité et la persévérance.

Il faut aimer ses abeilles, ces petites bêtes dont la vie est si intéressante. Il faut les aimer non seulement dans un but lucratif, dans l'intention de tirer du travail des abeilles le maximum de rendement. Il faut les aimer d'un amour sincère. Ensuite il ne faut pas croire qu'en créant un rucher on doit nécessairement faire fortune. Non, il faut commencer tout doucement et ce n'est que lorsque l'on aura acquis de l'expérience, lorsque l'on connaîtra bien la vie des abeilles que l'on pourra augmenter son exploitation.

La persévérance est également une qualité importante de l'apiculteur. Les mystères de la nature sont inexplicables. Des déceptions, des ennuis nous attendent. Il ne faut pas se décourager. L'apiculteur doit enfin cultiver la fleur de la charité, la fleur de la générosité. De même qu'il aime ses abeilles, de même qu'il leur donne la nourriture nécessaire à leur alimentation dans les moments difficiles, ainsi il doit aimer son prochain.

N'imitiez pas, dit le conférencier, cet apiculteur avare qui refuse à ses enfants un peu de miel. Soyez bons, soyez généreux envers les pauvres, envers les déshérités de la vie. Un bol de miel sur la table d'une famille pauvre, donné par un apiculteur, est une prière ardente qui monte vers le ciel. La Providence l'en récompensera.

Cette péroraison fut saluée par un tonnerre d'applaudissements.

M. le Dr Leuzinger, dont on connaît la science et le dévouement, se fit un plaisir de remercier le distingué conférencier. Il souhaite que cette conférence porte ses fruits. En sa qualité d'entomologiste il déclare que l'arboriculture et l'apiculture doivent marcher de pair. Avec le développement qu'a pris en Valais l'arboriculture, les ruchers devraient être beaucoup plus nombreux, car une belle ressource est perdue pour le canton.

Puis, sous la conduite de M. Roduit, président de Saillon, et professeur à Châteauneuf, les participants vont visiter le rucher de l'école, dont il fut le créateur.

M. le président Heyraud donne encore quelques recommandations au sujet du concours de la rive gauche du Rhône et engage tous les membres à participer à l'assemblée générale de la Romande qui aura lieu à Martigny les 1er et 2 juillet.

Une excellente collation, arrosée par un nectar délicieux, fut ensuite offerte, et chacun rentra chez lui, enchanté de cette belle journée, heureux d'avoir entendu M. l'abbé Gapany et résolu à travailler toujours plus, la main dans la main, pour le développement de l'apiculture dans le canton.

### **Société d'apiculture de Lausanne.**

*Assemblée ordinaire d'été, à Chexbres, Grande Salle,  
le dimanche 11 juin, à 14 h. 45.*

Ordre du jour statutaire.

Election d'un membre au comité.

Conférence de M. Borgeaud : *De l'influence des vents et courants sur le développement des ruchers.*

La séance est publique.

*Le Comité.*

---

## **NOUVELLES DES RUCHERS**

---

*Villars, 16 mai.* — C'est par un très beau temps, le 9 avril, que j'ai commencé la visite de mon rucher ; aucune perte pendant l'hiver ; quel plaisir de voir d'aussi belles populations pour la saison : 4, 5 cadres de couvain, une reine de 1932, en a 7 cadres, il y a longtemps que pareille chose ne m'était arrivée ; il est bon d'ajouter que j'ai nourri au sirop de sucre ! Jusqu'au 19 avril, le temps est très favorable

pour nos mouches, mais le 22 il neige à gros flocons, quelle tristesse après un si beau temps. Cela ne dure pas, car le 25 avril les cerisiers, poiriers, sont tous en fleurs, nos abeilles ne peuvent guère en profiter ! Voici le joli mois de mai, le 4 et 5 mai, la bascule augmente de 1 kilog par jour, quelle bonne nouvelle ! notre président et notre caissier, préparent les hausses, quelques-unes sont placées ; les dents-de-lion ont fait leur apparition, nos champs sont tout jaunes, nos pommiers tout blancs. Pollen et miel abondent, quelle joie pour l'apiculteur.

Hélas, depuis le 7 du beau mois de mai, pluies, bourrasques, neige, froid, tout s'en mêle, ma femme est grincheuse, on n'ose plus lui parler, elle s'attaque au baromètre, la paix n'est plus dans mon ménage, l'équilibre est rompu ; par contre nos voisins sont très satisfaits de ce mauvais temps ; l'un d'eux me crie : « elles peuvent faire du miel tes mouches par ces temps-là » ! Je le persuade que oui, qu'il leur faut beaucoup de pluie et de beau temps, il n'est plus satisfait ! et nos abeilles, ah oui, nos abeilles, elles essayent encore de sortir, mais le froid, le vent, les saisissent et elles ne peuvent rentrer toutes à la ruche, la ponte a sûrement ralenti, c'est à voir aux premiers beaux jours. Ayons quand-même confiance, le joli mois de mai finira par le beau temps.

*Tardy.*

\* \* \*

*Berlincourt, 20 mai.* — La saison apicole est bien mal en point, du moins chez nous. L'hivernage était bien, tout promettait, mais le beau soleil d'avril accompagné de bise froide faisait chaque jour beaucoup de déchet parmi la gent abeille trop pressée de s'aventurer dehors. Une plus grande dépopulation suivit encore lorsque la pluie fut venue, accentuée encore par des attaques de noséma et même de cystes. Au moment où les pissenlits commençaient à fleurir, ce beau temps qui avait trop duré se changea en temps mauvais et froid. Le 5 mai, dernier jour passable, la bascule accusait 2 kg. 400 d'augmentation, puis ce fut le recul continu jusqu'à aujourd'hui. Maintenant les populations sont encore faibles des suites de ces sorties intempestives et l'esparcette est prête à s'ouvrir. Mais puisqu'il ne faut, d'après ce que dit le rédacteur, que huit jours pour faire d'un Jean qui pleure un Jean qui rit, ayons encore beaucoup d'espoir. Au reste, les sapins parleront bien aussi une fois, il y a maintenant cinq ans qu'ils nous privent de leur manne.

*Gisiger M.*

## BIBLIOGRAPHIE

M. E. Alphandéry, dont beaucoup de nos lecteurs connaissent et apprécient les ouvrages, tant de grande envergure que de bonne et simple vulgarisation, a trouvé pour un nouveau volume le titre vraiment neuf et plein de promesses :

« *J'APPRENDS L'APICULTURE* ».

C'est dire que l'auteur n'a pas visé à donner une œuvre de science pure, mais que cela ne l'a pas empêché de donner aux directions contenues dans ce volume toute la précision et tout le résultat de nos connaissances modernes.

Nous ne pouvons donner, pour cette fois-ci, une analyse complète de cette nouveauté, mais nous avisons nos lecteurs qu'en versant fr. 2.40 à notre compte de chèques, ils recevront le volume, broché, franco.

*Schumacher.*

\* \* \*

**LE TRADUCTEUR**, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Lectures saines, choisies dans tous les domaines de la littérature française et allemande, traductions exactes, permettant d'éviter les longues recherches dans les dictionnaires; voilà ce qu'offre *Le Traducteur* à ses abonnés. — Un numéro spécimen sera envoyé gratis, sur demande, par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

### BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu de M. Beuchat, à Vermes, la somme de fr. 150.  
Nos meilleurs remerciements.

*Schumacher.*

#### ESSAIMS et REINES

ITALIENNES pures. Essaims naturels, juin-juillet Fr. 23.— les 2 kg. et Fr. 1.— par 100 gr. en plus. Reines Fr. 6.50. Emballage à retourner de suite franco.

Ed. Hotz, Inspecteur cantonal des abeilles, BELLINZONE.

#### Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7<sup>me</sup> édition de „Rassenzucht“ avec plancher, toit et nourrisseur mobiles, au prix de Fr. 4.— pièce.

Bienenheim Bischofszell.

#### A vendre pour cause de santé,

rucher comprenant 16 ruches D.-B., complètes, avec hausse et récolte et tout le matériel. Prix Fr. 50.— par ruche, excellente occasion pour la montagne.

S'adresser pour visiter à

**Rodolphe Bernhard  
Cossonay**

#### Aux fabricants de cadres

A VENDRE 2 billes tilleul, droites, sans nœuds, longueur 2 m. 20, diam. moyen 0.30.

H. CHAVAN, apiculteur, La Conversion.

#### Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

**linges de lit, trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, chaussures.**

Demandez échantillons et catalogue.

Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

**Hans BICHSEL, Berthoud.**

ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894.

(Berne).

#### Pipes et voiles pour apiculteurs

Pipes en bois, doublées fer-blanc, tuyaux droits, corne et bois, Fr. 4.—. Voiles en tulle noir à larges trous, bonne qualité Fr. 2.—. Envoi contre remboursement par **J. Pahud**, apic. et fabric. **Correvon** (Vaud).

#### Etablissement d'apiculture

**M. LOVY & FILS**

UNDERVELIER (Jura bernois) Tél. 5306

Essaim, le kg. Fr. 20.—, chaque 100 gr. en plus Fr. 1.—. Jeunes reines fécondées Fr. 9.—, port en plus (santé garantie). Caisse à essaim à retourner de suite et franco.

# Essaims et Reines

Essaims avec jeunes reines, date de livraison et poids à volonté.

Reines élevées des meilleures souches, fécondation et bonne arrivée garanties.

**LOUIS DOY, éleveur,**  
Ballaigues (Vaud).

## Reines

de 1933 disponibles,  
souches de choix.

Expéditions rapides.

**F. Porret & Fils**  
FRESENS (Neuch.).

Tél. 81.127

### Elevage de reines

race du Rhône, disponible dès le 15 mai, Fr. 10.—.

### Piège à mâle

appareil permettant d'éviter l'essaimage, Fr. 4.—.

### Chasse-abeilles

grande surface de communication  
Fr. 0.80.

S'adresser à

**M. Heyraud, apic., St-Maurice.**

## A vendre

Ruche D.-B., tout assemblage mi-bois, travail soigné, complète Fr. 32.—.

Ruche éclairée, double paroi, double vitre, complète Fr. 50.—.

**Jules Campiche, Ballaigues.**

## Reines noires ou croisées Essaims. Colonies sur cadres D.-B.

Chez

**Ed. VUAGNIAUX,**  
Chavornay.

## A vendre

ruches D.-B., neuves, avec fort essaim, Fr. 60.— pièce. Essaims nus Fr. 15.— à 20.— pièce.

S'adresser à **Alexis Mollard, Aumont** (Broye).

## Un beau rucher

est à vendre pour cause force majeure ainsi que tout matériel pour son exploitation. Prix avantageux. S'adresser à

**L. DELACRÉTAZ**  
Echallens (Vaud).

## Commerçant

cherche à s'intéresser à

**commerce d'apiculture.**

Offres à **Postfach 12208, Horgen.**

**A vendre 5 belles colonies logées dans ruches neuves D.-B. S'adresser à A. Montandon, Chaumont (Neuchâtel).**

## Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruches tous systèmes en dépôt ou sur commande.  
Ruchers-pavillons, construction soignée, à prix très avantageux.

Devis et prix courant sur demande.

Se recommande pour travail prompt et soigné.

**Emile MAEDER, Fabrique de ruches, MOVELIER**  
(Jura bernois)